

Malartic, 20 février 2009

A l'attention de la coordonatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadien Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet Canadien Malartic
Malartic, Abitibi (Qc)**

Le projet Canadien Malartic est un projet important pour la région de Malartic et de l'Abitibi. Il est situé aux abords du quartier sud de la ville de Malartic. Cette dernière est une ville minière depuis le début des années 1930.

Le projet implique la relocalisation de certaines résidences. Une partie des résidences qui doivent être relocalisées est située dans un secteur à proximité d'anciens travaux miniers souterrains (galeries de mine). Dans les années 1980, des résidences ont été relocalisées en raison de leur proximité d'anciens travaux souterrains et plusieurs terrains ont aussi été clôturés à cause des risques d'effondrements reliés aux anciens travaux souterrains qui, avec les années, se sont affaîssés. Dans le secteur des résidences à relocaliser, deux rues ont ainsi été fermées à la circulation compte tenu des risques d'effondrement.

De plus, il y a eu quatre mines en exploitation dans les environs immédiats de la ville de Malartic. Toutes ces mines avaient un parc à résidus miniers. Lors de la fermeture de la dernière mine, une compagnie a utilisé l'usine de traitement de minerai existante d'East-Malartic pour traiter du minerai générateur d'acide provenant de la mine Bousquet et de la mine Doyon. Malheureusement ce site East-Malartic, constitué de six aires d'accumulation de résidus miniers, est devenu un des plus importants sites orphelins du Québec, maintenant placé sous la responsabilité du gouvernement. Ce problème devra un jour être résolu. La Corporation Minière Osisko a signé en janvier dernier avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (« MRNF ») une entente cadre prévoyant la fermeture et la restauration de ce site orphelin. Elle serait donc en très bonne position pour solutionner le problème en utilisant les résidus de l'éventuelle mine Canadian Malartic et en déposant une couche de matériel stérile NON générateur d'acide par dessus le site actuel.

Dans son étude d'impact sur l'environnement, la Corporation Minière Osisko propose des procédés de traitement de dernière génération en utilisant des méthodes avant-gardistes dans le but de minimiser l'impact environnemental. Malheureusement il n'y a aucun projet industriel au monde qui peut prétendre n'avoir aucun impact sur l'environnement. Cependant, depuis le début des travaux effectués par la Corporation Minière Osisko, celle-ci a eu une approche de transparence et de dialogue avec la communauté de la ville de Malartic et ses dirigeants.

Voici les points positifs de ce projet :

- Relocalisation d'un secteur résidentiel à risque d'effondrement dans un nouveau quartier résidentiel sécuritaire et moderne payé par la Corporation Minière Osisko.

- Construction de nouveaux édifices institutionnels aux normes d'aujourd'hui pour desservir la population de Malartic dont une école primaire «verte», un CPE, un CHSLD, un HLM, une école aux adultes et une salle communautaire.
- L'ensemble de la relocalisation est évalué à environ 87 millions de dollars canadiens.
- Création d'un fonds de développement durable, pour des projets de diversification à long terme pour Malartic. La Corporation Minière Osisko fera une contribution minimale annuelle de 150 000 \$ par année dans le Fonds Essor Malartic Osisko (FEMO) en plus d'une contribution de 325 000 actions de la Corporation Minière Osisko (valeur au marché en date du 20 Février 2009 , 1 638 000 \$).
- Investissement de près de 1 milliard \$ pour la construction du site.
- Production annuelle de plus de 590 000 onces d'or à un coût de 320 \$ US par once.
- Cycle de vie de la mine d'environ 15 ans (construction, production, fermeture).
- Création d'environ 800 emplois durant la période de construction.
- Création de 465 emplois directs durant l'exploitation.
- Réhabilitation d'un site-orphelin de résidus miniers générateurs d'acide dans un délai rapide.
- Un projet de cette envergure attire normalement des nouveaux résidents dans une ville, en plus de créer des emplois indirects et plus d'activités sociales.

Étant donné l'importance du projet Canadien Malartic sur l'économie de Malartic et des environs, je vous fais parvenir mon appui à ce projet.